



## COMMISSION PLENIERE DE LA CNCHS

Vendredi 2 décembre 2005, Bordeaux

**Présents** : voir tableau.

GERARD GOUNON, Président de la Commission, remercie JEAN-MARC GARCIA de bien vouloir assurer le secrétariat de la réunion. Il ouvre la séance sur l'étude épidémiologique de l'INSERM Avenir. Cette étude débute le 14 avril 2005, pour une période de 2 ans et concerne la mort subite du sportif. Il s'agit de renvoyer à l'INSERM une fiche pour chaque cas de décès pendant une course. A ce jour un seul retour concerne l'athlète décédé au marathon du Mont-St-Michel. GERARD GOUNON invite les Commissions Régionales à renvoyer les fiches.

JEAN-MARIE GRALL informe que 3 décès se sont produits en Bretagne, mais il n'y a eu qu'une réponse qu'il a transmise au médecin fédéral, compte tenu des informations confidentielles qui y figurent.

GERARD GOUNON demande de communiquer le nom de l'organisateur à l'INSERM en cas de décès. L'Institut National pourra alors se charger de récolter les informations.

4 décès de coureurs se seraient produits en 2005. L'accident cardiaque qui s'est produit en R-A est antérieur à l'étude, il date d'octobre 2004.

### Intervention de CHRISTIAN BAUTRAU sur le déroulement des Championnats de France.

Ils sont tous millésimés 2005, ce qui implique que cette année se sont déroulés 2 Championnats de 24h. Il ne faudra pas recommencer les erreurs de 2005 : calendrier mal géré avec 5 Championnats en juin et le Semi-marathon début juillet. De fortes chaleurs ont perturbé nos compétitions. Le marathon a dû être arrêté, et nous avons eu peur lors de l'Ekiden. Malgré cela, ce furent de beaux Championnats.

Remarques :

- 10km : quelques modifications de parcours en dernière minute
- Semi : ce fut un succès, mais nous avons rencontré des problèmes avec les sponsors (opposition entre sponsors fédéraux et sponsors locaux).
- Marathon : les contacts avec les Organisateur ne furent pas faciles.
- Ekiden : il fut monté spécialement pour ce Championnat dans le parc Borély de Marseille. L'organisation prise en charge par la S.C.O. Sainte Marguerite fut de bonne qualité.
- Montagne : les relations difficiles entre les responsables locaux ont posé quelques problèmes.
- 100 km et 24h : bon déroulement

### Championnats de France pour 2006 :

Ils sont gérés en étroite collaboration avec la CNCHS. Voici le projet de calendrier :

- 22 avril : 100km à Belvès l'épreuve est connue, l'organisation a fait ses preuves.
- 14 mai : Marathon de la Route du Louvre entre Lille et Lens (décision non validée par le Bureau Fédéral). C'est une épreuve qui est organisée pour la première fois. Il est exceptionnel de donner un Championnat à une épreuve nouvelle, mais elle est soutenue par la ligue NPC, ce qui est un gage de sérieux pour la réussite.
- 3 juin : Ekiden aux Pennes Mirabeau en semi nocturne.
- 20 août : Montagne à Courchevel (Décision non validée par le Bureau Fédéral)
- 16 septembre : Semi-marathon à Roanne
- 14 et 15 octobre : les 24h à Bourges
- 29 octobre : 10km à Taulé Morlaix

GERARD GOUNON se félicite de cet étalement, qui permet aux qualifiés de participer à plusieurs Championnats. Il émet quelques réserves concernant l'Ekiden. En raison de l'heure du départ, il craint de retrouver les problèmes de chaleur, au début juin, et aurait préféré une course le matin.

JEAN-CLAUDE MOULIN regrette que les Championnats de France de marathon aient lieu sur les organisations modestes, voire, cette année, sur une organisation qui n'a jamais eu lieu. Il souhaiterait que ce soit Paris ou Reims pour éviter d'avoir des champions de France avec des temps qui n'ont pas le niveau souhaité.

ANDRE GIRAUD répond que Paris et Reims, n'ayant pas le même équipementier que la FFA, ne peuvent servir de support aux Championnats de France. Les meilleurs marathonniens français vont à

Londres ou Rotterdam, attirés par des primes plus importantes qu'en France. Il rappelle qu'il est difficile pour la FFA de monter ses Championnats, que la Route du Louvre a été retenue en raison du soutien de la ligue NPC. Cette année, faute de candidats, fallait-il ne pas faire de Championnat ou donner une dérogation à la Route du Louvre ?

CHRISTIAN PICOTIN pense que ce sera un succès populaire et envisage de 1500 à 2000 personnes.

JEAN-MARIE GRALL fait remarquer que le champion 2005 est un bon marathonien.

GERARD GOUNON note que trouver un Championnat ayant les meilleurs athlètes, pas de problèmes avec le marketing, de bons Classeurs, et une bonne date, c'est la quadrature du cercle.

ISABELLE MARECHAL fait appel aux Commissions Régionales pour susciter des vocations parmi les Organisateurs. Il est alors possible de faire un travail en amont dans la sérénité. Cela évitera les improvisations toujours problématiques.

GERARD CLAIRE regrette que nous soyons dépendants du marketing.

ANDRE GIRAUD indique que les contrats marketing sont ciblés, les sponsors vérifiant que la FFA les respecte. Si nous perdons les sponsors, nous n'aurons plus de moyens et il sera impossible d'organiser des Championnats. Le problème ne se pose pas sur la piste, où ce sont des Clubs, des Villes qui organisent les Championnats, il y a moins de conflits avec le marketing de la FFA. Dans le Hors Stade, nous nous appuyons sur des organisations existantes qui ont déjà leurs sponsors.

JEAN-MARIE GRALL fait remarquer que Languieux et Taulé-Morlaix se sont adaptés pour avoir les Championnats.

### **Intervention de ROLAND CORGIER sur les Championnats de France de Cross :**

La CNCHS a la mission d'organiser les Championnats de France le 12 mars à Challans (PL) pour la première fois cette année.

ROLAND CORGIER rappelle que cette tâche, nouvelle pour la CNCHS, se réalise avec le concours d'autres commissions. La course se déroulera sur un hippodrome, mais ce sera un véritable parcours de cross. Il est possible de le voir sur le site de l'Organisateur. Il y a de l'espace autour du parcours pour le stationnement. ROLAND remercie la Direction des Compétitions pour le travail accompli. Il pense que ce seront de beaux Championnats, il fait appel à l'aide d'Officiels Régionaux pour la gestion des courses.

ANDRE GIRAUD rappelle que c'est une première pour la CNCHS. Avec les dossards à puce, il faudra être vigilant pour qu'aucun coureur ne passe deux fois à proximité des capteurs d'arrivée.

ROLAND CORGIER indique que cela n'a pas posé de problèmes à St-Galmier pour les demi-finales de l'Interrégion Centre-Est l'an dernier.

ALAIN SPIRA remarque que les puces n'ont posé aucun problème à Dax mais il est nécessaire d'établir un périmètre de sécurité autour de la zone d'arrivée.

CHRISTIAN BAUTRAU indique que c'est la même gestion qu'aux France Hors Stade, et que Matsports a une grande habitude. Cette année, pour une question de lisibilité, les numéros de dossards seront les mêmes pour toutes les courses. Il ne faudra pas mélanger les dossards après la distribution.

ROLAND CORGIER précise que sur chaque dossard, il y aura le nom du coureur, son club et sa catégorie. La préparation se fera à Paris dans les semaines précédentes. La CNSE s'occupera du cross en Entreprise et la CNV des courses des vétérans, y compris les V1.

GERARD GOUNON signale que cette année, l'ordre des courses sera un peu différent, les vétérans courant à 11h45. Les cross courts seront à la fin, car il n'y a qu'un classement scratch. Pour un problème de parcours, le cross court femme terminera la journée.

JEAN-CLAUDE MOULIN évoque la suppression du cross court.

GERARD GOUNON répond que le cross court sera supprimé par l'IAAF en 2007 mais vraisemblablement conservé par la FFA.

Certains trouvent qu'un mois entre la demi-finale et la finale c'est trop long. Les Championnats de France de cross prévus le 5 mars ont été reportés en raison de la coupe d'Europe en salle à Liévin. Pour 2007, un pré-calendrier prévoit la date du 11 mars. Le délai entre la demi-finale et la finale sera aussi long. C'est un problème qu'il faudra aborder avec la DTN.

### **Intervention de JEAN-MARIE GRALL pour les Officiels**

Il y a 8 Experts, 39 Fédéraux et 280 Régionaux. JEAN-MARC MORTIER s'occupe de la mise à jour des listes pour 2006 afin que les informations publiées dans le calendrier des courses à label soient exactes.

L'examen fédéral a eu lieu en même temps que les autres examens : 4 échecs sur 4. Nous avons besoin de Fédéraux, JEAN-MARIE GRALL fait appel aux CRCHS pour solliciter des candidatures. L'examen aura lieu le 19 mars à Eaubonne (I-F). D'après CHANTAL SECHEZ, Présidente de la CRCHS I-F, le site n'est pas adapté pour l'examen de mesurage pratique.

JEAN-MARIE GRALL rappelle que les examens sont organisés par la COT. JEAN-FRANÇOIS DELASALLE et JEAN-MARIE GRALL sont volontaires pour organiser un examen. Il faudrait que les candidats s'inscrivent avant le 31 décembre.

Il y a eu des examens d'Officiels régionaux, avec 21 réussites : 4 en AUV, 4 en AQU, 4 en PIC, 3 en NPC, 5 dans les P-L, 1 en BRE.

Un recyclage pour les Fédéraux a eu lieu en début d'année à Orléans avec 68% de participation. JEAN-MARIE GRALL rappelle qu'il faut qu'il y ait 2 recyclages par Olympiade.

Des recyclages ont eu lieu dans les régions, (C-A, NPC, I-F...). A noter qu'en I-F, les Officiels Hors Stade ont eu une formation de starter et de chronométreur, missions qu'ils peuvent assumer dans les courses à label régional.

La COT est chargée du recyclage et la CNCHS de la désignation des Officiels sur les épreuves à label national et international, les CRCHS nommant les Officiels pour les labels régionaux et un adjoint pour les labels nationaux.

Expertise à la suite de records ou de meilleures performances (pour les jeunes). A noter cette année 1 record pour l'équipe féminine de la SCO Sainte-Marguerite sur l'Ekiden, 2 meilleures performances sur 15km pour les cadets et les cadettes. Le mesurage était correct dans les trois cas.

Une expertise a été faite sur les 20km de Paris suite à la réalisation de la 2ème performance mondiale. Cette année le cru a été exceptionnel, plusieurs performances réalisées à Paris apparaissent parmi les meilleures mondiales. Le mesurage était correct.

Le tableau des records et meilleures performances a été mis à jour le 1<sup>er</sup> décembre.

Un texte est en cours d'élaboration pour définir les critères de nationalité pour les jeunes étrangers vivant sur le sol français.

Les licences pour les ressortissants hors CEE sont établies par la Fédération.

JEAN-MARIE GRALL remercie la DTN et la direction des compétitions pour leur aide.

### **Intervention de JEAN-PIERRE DUCASSE sur les labels**

JEAN-PIERRE DUCASSE remercie les présidents de CRCHS pour leurs efforts, et l'envoi des dossiers dans les temps. Le calendrier est à l'impression et il sortira avant fin décembre grâce à la diligence de DAÏ DAM.

JEAN-FRANÇOIS DELASALLE a noté que 2 labels internationaux sont positionnés très loin dans le classement des Courses Hors Stade. Suite à cette remarque, un groupe de travail s'est réuni et a proposé pour 2007 :

- de porter de 14 à 20 le nombre de labels internationaux sous réserve d'obtenir plus de 4500 points, 2 places seraient réservées à des courses classiques et populaires ou nature.
- de porter de 45 à 60 les labels nationaux, hors Championnats de France, avec la possibilité de réserver 3 places pour des relais, 3 pour les ultra-marathons, 3 pour des courses classiques et populaires ou nature.

Les épreuves classées en deçà auront un label régional.

Une grille des tarifs est proposée pour les labels internationaux et nationaux

- Plus de 15000 coureurs : 2500 €
- Plus de 10000 coureurs : 2000 €
- Plus de 5000 coureurs : 1500 €
- Plus de 1500 coureurs : 1000 €
- Moins de 1501 coureurs : 800 €

Tarif inchangé pour les labels régionaux et montagne.

Une simulation fait apparaître un total identique avec l'ancien système.

Une course à label national (donc moins de 1500 coureurs en raison du minimum des points) paiera 800 euros, tandis que la course à label international (plus de 1500 coureurs) paiera au moins 1000 euros.

Les labels régionaux sont en augmentation, 10 courses de plus.

Un intervenant souhaiterait un prix proportionnel au nombre de coureurs afin de supprimer l'effet de seuil lorsque l'on change de tranche.

Un président de Commission Régionale souhaite restreindre les courses à label dans les départements sans Officiel Hors Stade.

JEAN-PIERRE DUCASSE rappelle que le nombre de courses à label régional est limité à 3 courses par Officiel (quota par CRCHS).

ROLAND CORGIER mentionne qu'il est tenu compte des rapports des Juges-Arbitres pour l'attribution des labels. Un problème peut avoir lieu une fois, mais s'il n'y a pas d'amélioration, la course peut perdre son label. Cette année, une épreuve n'a obtenu qu'un label régional au lieu d'un label national, en raison de problèmes sérieux.

## **Intervention d'ALAIN SPIRA sur les labels**

ALAIN SPIRA rappelle que les labels sont donnés par la CN des Classeurs, la CNCHS donnant un avis technique. Le FRT n'est pas satisfaisant, un groupe de travail va se réunir dans 15 jours pour proposer une autre organisation.

Quelques idées : il faut que ce soit un circuit avec 1 épreuve par Ligue voire 2 dans les grosses Ligues. La finalité étant de faire émerger un bon athlète.

Le Cross : Cette année, un Challenge a été mis en place rapidement. Tous les cross demandant un label l'ont obtenu. Il n'y a pas de barème temps mais on a tenu compte du nombre d'arrivants, avec une barrière basse sur le nombre de participants. 2 courses ont obtenu un label international (IAAF ou AEA). Ce serait bien d'en avoir plus cette année, il faut que la France soit présente dans cette spécialité.

ALAIN SPIRA indique qu'un Cross doit être labellisé pour faire partie du Challenge national. La participation faible (100 euros) couvre à peine les frais de la brochure.

Plusieurs personnes souhaitent que cette brochure soit diffusée plus largement.

Pour chaque cross à label, un Juge-Arbitre doit être désigné par la CRCHS (juge-arbitre piste ou juge-arbitre Hors Stade). Le juge arbitre doit établir un rapport.

GERARD GOUNON rappelle que l'IAAF ne reconnaît pas les juges-arbitres Hors Stade, la fonction de mesureur étant séparée de la fonction de juge-arbitre.

DIDIER FEUILLOLEY souhaite que tous les cross bien organisés aient un label, en créant plus de grades dans les labels.

RENE JOURDAN demande que les cross qui sont mal organisés n'aient pas de label. Un bon cross c'est un bon parcours, une bonne accessibilité aux véhicules, une bonne animation, une bonne organisation. Pour intégrer le Cross et la Montagne, il faut que les organisations rapportent des points aux Clubs. Des propositions existent pour la montagne, elles s'appuient sur le classement du Challenge Montagne. Ces points permettront de mettre encore plus en valeur le challenge montagne qui fonctionne déjà bien grâce à la symbiose entre les 3 acteurs : FFA, Classeurs, coureurs.

ROLAND CORGIER fera des propositions pour le cross.

## **Intervention de JEAN-MARC GARCIA sur le travail des Classeurs**

Dans les courses Hors Stade, le nombre de licenciés est faible par rapport au nombre de coureurs. Sur SIPERF le Classeur se retrouve face à un grand nombre de coureurs en enquête. Il n'est pas possible de tous les traiter comme cela se fait sur la piste. Il est impératif de trouver des solutions spécifiques pour le Hors Stade.

Ces solutions doivent être réalistes (afin que le Classeur ne se retrouve pas face à l'impossible), appliquées par tous de la même façon.

- Bilan dans sa région Rhône-Alpes

La grande majorité des résultats arrive sous un bon format.

D'où viennent les problèmes ?

Peu importe le logiciel utilisé, les problèmes viennent

- d'une part d'un manque de pratique (Logica route, entre autre, est mal maîtrisé, l'Organisateur ne l'utilisant qu'une fois par an, pour sa course),
- et d'autre part du fait que peu de personnes utilisent la base de données fédérale alors que cela constitue un gain de temps précieux pour la saisie. Mais aussi les champs importés à partir de la base fédérale sont corrects et tous validés automatiquement par SIPERF)

Ne serait-il pas souhaitable que l'Officiel Hors Stade de la course aille vérifier sur le site que les résultats en ligne sont conformes à ceux qu'il a validés. Cela pourrait faire l'objet d'une ligne supplémentaire dans le rapport du juge arbitre.

Pour la validation des athlètes, nous appliquons le principe déjà utilisé lorsque nous traitons les qualifiés au France avec GMCAP. Seuls sont validés les athlètes ayant donné un numéro de licence. C'est gérable, et cela permet de corriger les petites fautes dans les noms et prénoms ou dans le numéro de licence.

Cela vise à responsabiliser le coureur, qui devra porter une réclamation auprès du juge arbitre si son numéro de licence ne figure pas sur les résultats.

Bien sûr, nous pourrions utiliser les codes d'enquête par exemple le code 51. L'EQ 51 nous indique que le coureur est connu dans SIFFA, mais on retrouve aussi bien les licenciés en 2002 que les licenciés en 2006, d'autre part le coureur ne vérifiera plus si son numéro de licence figure sur les résultats puisque le Classeur fera la rectification, ce qui entraîne de nombreuses négligences.

JEAN-MARC GARCIA fait part des remarques d'YVES SEIGNEURIC qui est le Classeur national des courses Hors Stade

Il note

- un manque de respect du cahier des charges de la part des Classeurs,
- un manque de fiabilité de nombreuses sociétés réalisant les résultats

- un manque de rigueur des CDCHS ou CRCHS réattribuant un label à des organisations (l'Officiel Logica et le Classeur ne sont pas consultés pour les labels)
- un manque de fiabilité des coureurs ou des Clubs, beaucoup trop d'engagements sur place, le jour même de la course.
- Par la suite au moment de la validation de trop nombreux Classeurs se contentent d'appuyer sur "validation des performances", par manque de formation, parce qu'ils ne se sentent pas concernés par les épreuves hors stade
- La fantaisie dans la saisie des licences, prénom avec accent ou sans, prénom composé avec ou sans tiret qui sont des obstacles pour la validation automatique.

Il propose :

INFORMATION auprès des coureurs sur le rôle du numéro de licence,

INFORMATION auprès des Classeurs, en leur demandant dans un courrier ou lors d'une réunion les infos indispensables concernant LOGICA et la réalisation des résultats de l'épreuve ?

INFORMATION auprès des sociétés réalisant les classements,

INFORMATION-FORMATION : recensement et information des Classeurs concernés

#### Nos conclusions :

Dans chaque CRCHS nommer un Classeur motivé par le Hors Stade.

Faire un bilan par Ligue

Créer un groupe de travail avec des Organisateur, des Officiels Hors Stade, des Officiels Logica, des Classeurs, et bien évidemment le Classeur National des Courses Hors Stade.

Faire une information auprès des Officiels Hors Stade pour qu'ils soient plus vigilants sur le traitement des résultats.

Les réactions sont nombreuses, beaucoup approuvant la validation des seuls athlètes ayant un numéro de licence. Le Classeur de Midi-Pyrénées valide tous les coureurs en enquête. Un président de Commission Régionale ignore le nom des Officiels Logica et Classeur des Courses Hors Stade.

Certaines personnes souhaitent que les coureurs s'engageant sous leur numéro de licence mais avec le nom d'une autre organisation n'apportent pas de points à leur club. Quelqu'un regrette que le code barre ne figure plus sur la licence, ceci faciliterait la saisie pour les licenciés.

#### **Intervention de BERTRAND HOZE, adjoint au D.T.N.**

Deux directions de travail : l'axe performance et l'axe développement.

Au moins 500 000 non licenciés pratiquent le Hors Stade. La D.T.N. va orienter sa politique vers ce public, en cherchant à les attirer vers les Clubs. La DTN aidera les Clubs. La FFA formera des coaches « Athle-loisir » pour apporter une aide aux clubs. Ces entraîneurs doivent apporter un service concret pour l'encadrement. La DTN ne vous demande pas de le faire mais elle va le faire avec vous. Si nous ne nous occupons pas de ces sportifs, des organisations privées le feront. Il y a un gros travail à faire dans le développement du Sport santé.

JEAN-CLAUDE MOULIN a déjà entendu ce discours, il mentionne que des entraîneurs Hors Stade ont été formés pour assurer ces missions et souhaite que disparaisse la « fausse licence » appelée Pass'running et que chaque athlète puisse marquer un point pour son Club s'il fait des courses.

RENE JOURDAN regrette que des clubs refusent le Hors Stade

BERTRAND HOZE indique que la DTN veut valoriser le Hors Stade.

Un entraîneur d'Endurance 72 indique qu'ils ne proposent qu'un seul type de licence et qu'il faut que les clubs adaptent leurs horaires pour répondre aux besoins des sportifs.

ROGER BONNIFAIT rappelle que les équipes de France Hors Stade sont de qualité et qu'elles rapportent des médailles. Il craint que la réduction du budget touche les participations aux Championnats internationaux et souhaite que les délégations soient réduites mais que nous soyons présents sur tous les Championnats.

BERTRAND HOZE indique que, le budget devant être réduit, les priorités seront mises sur les disciplines olympiques. Certaines compétitions Hors Stade sont éloignées et demandent un budget important. Il sait que cela risque de choquer les athlètes, mais il faudra faire des choix et qu'à ce jour aucune participation à un Championnat n'a été abandonnée.

ROGER BONNIFAIT répond qu'il serait dommageable de ne pas aller aux Championnats d'Europe de 100km à Torhout, le coût étant peu élevé.

BERTRAND HOZE répond que la DTN souhaite mettre la priorité sur le Marathon, qu'il faut que le Hors Stade comprenne le compromis. Les réductions budgétaires ne concerneront pas que le Hors Stade.

ROGER BONNIFAIT souhaite que la politique fédérale ne mette pas en porte à faux les élus dans les instances internationales. Il veut faire remarquer à l'IAU que les compétiteurs du Hors Stade sont essentiellement européens et que les compétitions doivent donc avoir lieu majoritairement en Europe. Si nous n'allons pas à Torhout, cela gênera sa démarche.

ANDRE GIRAUD rappelle qu'il faudra faire réduire le budget, nous n'avons plus les retombées de Paris 2003, le Ministère réduit son aide, et les Jeux Olympiques à Londres n'ont pas permis de réaliser 3 contrats. Il faudra que les stages se déroulent sur le territoire national en mettant en place des contrats avec les Collectivités locales.

Seul le Hors Stade a chaque année un Championnat d'Europe et un Championnat du monde, ce qui est excessif. Aucune participation n'a été annulée mais il faudra réduire les délégations.

A la question d'YVES ALBALADEJO, ANDRE GIRAUD répond que réduire les délégations veut dire emmener moins d'athlètes mais aussi diminuer l'encadrement.

BERTRAND HOZE signale qu'il n'y a pas de lien entre le développement du Hors Stade et les résultats des équipes de France. La FFA participera à toutes les épreuves. On avancera ensemble.

ANDRE GIRAUD indique qu'il faut que les Clubs contactent les Conseils régionaux et généraux pour l'aide aux financements d'emplois ou de vacations pour l'intervention en direction des nouveaux publics. Des négociations sont en cours en I-F, LAN, LOR, C-A.

### **Intervention de JEAN-JACQUES RENIER**

JEAN-JACQUES RENIER remercie ses collègues CTS, référents du Hors Stade, les 7 coordonnateurs ainsi que tous les entraîneurs professionnels ou bénévoles, le service Hors Stade et ses permanents, la CNCHS, tous les bénévoles de la Formation, autour de JEAN-MARC GARCIA, tous les bénévoles des plans d'entraînement autour de BRUNO BLANCHARD et le Conseil Général de la Loire qui assure un partenariat fidèle pour le suivi du Hors Stade qui concerne 110 Athlètes en moyenne chaque année. En 2005, le Hors Stade a rapporté 3 médailles : 1 en Montagne et 2 sur 100km ainsi que 12 finalistes. Les résultats sur le plan international du marathon et du semi-marathon ont été décevants.

La formation : 3000 entraîneurs ont été formés, en 2005 (257 niveau 1, 25 niveau 2, 23 niveau 3 et 2 niveau 4). Les contenus des formations sont remis à jour tous les ans et les échecs aux examens analysés pour apporter des améliorations.

Cette année un stage grand public sera mis en place.

KRIMAU EL MAJOUTI sera le référent montagne qui remplacera RENE JOURDAN bientôt retraité.

### **Intervention de ROGER BONNIFAIT**

Les Equipes de France sont enviées dans le monde tant pour leur performance que pour la qualité de l'encadrement médical. Conformément au souhait de la CNCHS, les instances internationales ont décidé que pour figurer dans les classements d'une épreuve de 24h, les hommes devront parcourir 150km et les femmes 120km. L'IAU a un nouveau logo et un nouveau site. A l'image de la CNCHS, L'IAU établit un cahier des charges pour ses Championnats et ses courses à label. Le système de remboursement tient maintenant compte de la distance et de la performance. Une place sera réservée à une femme à la WMRA.

Avant les questions diverses, GERARD GOUNON indique que les réunions des Officiels Fédéraux n'auront lieu que tous les 2 ans en alternance avec la réunion des Présidents des CDCHS.

### **Questions diverses**

JEAN-CLAUDE MOULIN demande ce qui va se passer pour les juniors 2 qui se qualifieront pour les France de 10km. et regrette que les comptes rendus des réunions de la CNCHS ne soient plus envoyés aux Commissions Régionales.

GERARD GOUNON lui répond qu'ils seront « Espoirs » en octobre 2006 et courront dans cette catégorie. La DTN n'a pas voulu que le changement de catégorie se fasse au 1<sup>er</sup> janvier afin de ne pas détruire la logique des compétitions mises en place à l'automne pour les jeunes. Pour les comptes rendus, GERARD GOUNON affirme que c'est un oubli regrettable et qu'ils seront envoyés aux Commissions Régionales.

\*\*\*\*\*

VICTOR LORIER, Président de la C.R.C.H.S. de Basse-Normandie est décédé récemment. La CNCHS présente ses condoléances à sa famille.